

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26049171***Original déposé le
27 MARS 2026
au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division **Namur**N° d'entreprise : **0477 898 808****Nom**(en entier) : **FORELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Ferme du Manoir 1A - 5150 FLOREFFE****Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2026 :

Les mandats des administrateurs viennent à échéance le 17 mars 2026. Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateurs de MM. Charles-Louis d'Arenberg, Thierry de l'Escaille, Bernard Pâques, Daniel Callens et Evrard d'Arenberg pour une période de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale du 20 mars 2029.

L'assemblée générale déclare constituer pour mandataire spécial de la société, avec faculté de substitution, la société Cofisconsult SRL avec numéro d'entreprise BE 0462.994.757 représentée par ses mandataires et en particulier Monsieur Daniel Callens ou toute personne qu'il désignera aux fins d'accomplir les formalités de dépôt relatives à la modification du conseil d'administration.

A ces fins, le mandataire pourra au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire auprès de toute administration et/ou société généralement quelconque.

COFISCONSULT
Daniel CALLENS
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).